

COMMUNIQUÉ

Syndicat **Emeraude**, le 24/03/2020



Rappel des consignes de présentation et recommandations pour les encombrants et les végétaux

En ces circonstances particulières nationales, nous mettons tout en œuvre pour assurer le maximum de services. En solidarité avec les agents de collecte qui se montrent exemplaires et engagés, nous vous demandons de **faciliter leur travail en respectant strictement les consignes** de présentation ci-dessous, voir même, **d'éviter tant que possible de présenter les encombrants et les déchets végétaux** que vous pouvez encore conserver. La diminution de présentation nous permettra, si cela s'avère nécessaire, d'adapter nos services en fonction des besoins les plus indispensables pour la sauvegarde de la salubrité publique. Ne pouvant anticiper les effectifs en fonction de l'évolution de la situation, nous vous invitons à consulter quotidiennement notre site internet : syndicat-meraude.com

Collecte des encombrants



Déchets acceptés :

- **ferraille** (vélos, armatures de meubles et tout autre objet de nature ferrailleuse),
- **bois et gros cartons** (meubles en bois démontés, gros cartons de déménagement pliés et tout autre objet en bois)
- **gros meubles** (litterie, fauteuil, canapé, matelas et tout autre meuble encombrant).



Déchets interdits :

- **déchets toxiques** (pots de peinture...),
- **des déchets électriques et électroniques** (frigo, machine à laver, pile et batterie...),
- **des déchets végétaux ou d'autres types de déchets** (ménagers, verres, gravats et plâtre, fenêtre et vitrage, pneu, bouteille de gaz...)



Attention :

Limites de 1m³ par collecte, 2m de longueur et 70kg, auxquels cas ils ne seront pas collectés.

Collecte des végétaux



Attention :

240 litres de déchets végétaux maximum par semaine, soit le volume d'un bac couvercle fermé, et **sans sac plastique** auxquels cas, ils ne seront pas collectés.



Déchets interdits :

- **Grandes branches (ou arbres)**
- **Sacs plastiques/poubelles**



Nous vous proposons de vous aider dans la gestion et valorisation de vos déchets végétaux, en vous donnant des astuces pour les gérer au mieux sur place. Suivez ce lien :

http://www.syndicat-meraude.com/actualites_Gestion_des_dechets_pendant_le_confinement.html